

PREJ :
Quand l'AP privatise
les missions !



C'est avec un grand étonnement que **la CGT Pénitentiaire** a pu constater, sur le site internet de la Bourse Interministérielle des Emplois Publics (BIEP), la publication d'une offre de recrutement, en date du 4 mai 2018, de 24 chauffeurs affectés aux extractions judiciaires de la région parisienne (PREJ de POISSY, OSNY, MEAUX et VILLEPINTE). Les candidatures sont à adresser à la DISP de Paris.

On apprend sur cette même annonce que ces agents, sous statut contractuel (Contrat à Durée Déterminée de 11 mois renouvelables) et rémunérés à hauteur de 2 000 € net, devront assurer les missions suivantes:

- le transport des personnes détenues sous la surveillance des agents pénitentiaires ;
- l'attente au niveau des juridictions en cas de présentation des détenus par les agents pénitentiaires (juridictions non pourvues de dépôt gardé) ;
- le contrôle des véhicules en lien avec les responsables PREJ ;
- l'entretien et le suivi du parc automobile en lien avec l'ARPEJ.

A la lecture des missions exercées par ces « futurs chauffeurs », **la CGT Pénitentiaire** n'est pas dupe... C'est tout un pan des missions de service public des personnels de surveillance exerçant au sein des PREJ qui est sur le point d'être privatisé.

Trop, c'est trop !!!

**Ce gouvernement, ce Ministère et cette administration prennent le personnel pour des c... !!!
Aujourd'hui les PREJ, demain les surveillants de détention !!!**

La CGT Pénitentiaire comprend mieux maintenant la mise en « stand-by » des discussions avec la DAP sur le sujet de la sécurisation des missions extérieures.

La CGT Pénitentiaire n'est plus étonnée de la méthode employée par notre administration : aucun échange, pas même une bride d'informations sur le sujet.

Mais il est vrai que le dialogue social dans ce Ministère est au beau fixe...

La CGT Pénitentiaire s'oppose fermement à une quelconque privatisation de nos missions. Après la SNCF, ce gouvernement veut s'attaquer à la fonction publique et à l'administration pénitentiaire.

**Ce n'est pas parce que Emmanuel Macron en a rêvé, que Stéphane Bredin doit le faire...
On marchait déjà sur l'eau dans cette administration mais là, on y court !..**

La CGT Pénitentiaire ne laissera pas faire et prendra ses responsabilités si la DAP viendrait à persister dans cette voie.

C'est la sécurité de nos collègues qui est en jeu !..

Montreuil, le 09 Mai 2018.